



MAIRIE DE CAJARC

INFORMATIONS MUNICIPALES



MAI 2011

LE MOT DU MAIRE

En raison de l'arrêt du bibliobus et du projet de médiathèque (crise oblige), nous sommes très heureux de pouvoir vous annoncer l'ouverture courant mai d'une bibliothèque à Cajarc.

Dotée d'un point multimédia elle sera idéalement située au cœur du village, à proximité de l'office de tourisme. Elle s'ouvrira sur un petit jardin situé à l'arrière du bâtiment, donnant la possibilité, à la belle saison, de lire dans un espace calme et végétalisé.

Initialement prévue sur 40 m², elle sera finalement d'une superficie de 75 m² et parfaitement équipée.

La Communauté de Communes en a financé les rayonnages et prendra à sa charge les investissements suivants : équipements, achat des livres et les frais de fonctionnement.

LE GAZ DE SCHISTES lors de sa séance du 14 mars, le Conseil Municipal a pris une délibération contre la prospection du gaz de schistes sur le territoire communal.

La première année, la gestion sera assurée par des bénévoles Cajarcois en partenariat avec la bibliothèque de Figeac. Elle sera immédiatement mise en réseau avec les autres bibliothèques de Figeac Communauté, Capdenac- Gare et Bagnac sur Célé.

Cet espace culturel, très attendu par les Cajarcois, toutes générations confondues, sera un lieu de convivialité et de culture qui manquait beaucoup à notre Commune. Il est à noter que nous étions l'un des rares villages de la région à ne pas posséder de bibliothèque.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont accepté de participer à son lancement et qui contribueront avec succès à son bon fonctionnement.

Cordialement

Jacques BORZO

TRAVAUX DU TOUR DE VILLE

Les travaux du tour de ville entre le Président et la route de Cahors se poursuivent dans les meilleures conditions possibles malgré plusieurs jours de retard.

D'un montant de 264 516 € HT ces travaux seront financés par le Conseil Général pour 75 358 €, le Conseil Régional pour 15 000 € et l'Etat par la dotation globale d'équipement pour 14 295 € ; la part communale quant à elle s'élevant à 159 863 €.

Une partie des trottoirs ainsi que les parkings aux abords du carrefour de la route de Cahors sont réalisés. Les travaux se poursuivent en direction de la Mairie qui sera atteinte à la fin du mois de mai et qui consisteront à changer les bordures de trottoirs et à refaire les parkings.

Il est prévu la création de massifs de fleurs dans ce secteur restauré du carrefour afin de valoriser l'arrivée sur Cajarc par la route de Cahors.

Enfin ces aménagements permettront aux piétons et aux personnes à mobilité réduite de faire tout le tour de ville intérieur en toute sécurité sans avoir à emprunter la chaussée du tour de ville.

NOUVEAU PARKING A CAJARC

Nous avons profité des travaux en cours sur le tour de ville pour bénéficier des engins de terrassement disponibles et des matériaux de réemplois afin de réaliser, dans les meilleures conditions et au meilleur coût, un nouveau parking de 60 places en prolongement de celui de la salle des fêtes.

L'ECOLE MATERNELLE

Concernant la structure modulaire qui sera installée dans la cour, les travaux de mise en place débuteront au début du mois de juillet pour un période de 2 mois. A l'intérieur de l'école et dans le même temps nous procéderons à des travaux de réhabilitation de certaines salles et du futur dortoir.

Tous ces travaux permettront de mettre en conformité l'ensemble de cette école, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

CAJARC, village fleuri

Tout comme l'an passé, les cajarcois sont invités à contribuer au fleurissement de la commune.

Un concours « maisons fleuries » sera organisé et récompensera les habitants qui auront particulièrement soigné le fleurissement de leur habitation.

En 2010, 7 personnes se sont vues offrir un bon d'achat d'une valeur de 40 €.

Toutes les personnes intéressées voudront bien s'inscrire à la Mairie.

LA MAISON DES SERVICES

Comme prévu, l'ancienne DDE permet à présent de loger dans son bâtiment très fonctionnel tous les bureaux affectés aux services et associations suivantes :

Au rez de chaussée : Le Trésor public, le Sivom, le bureau du conseiller général ainsi que toutes les permanences départementales regroupées dans un bureau commun (Sécurité sociale, Adil ; Agir etc...).

Un bureau sera réservé aux services sociaux du département qui rejoindront la structure courant mai.

Au 1^{er} étage dans les deux bureaux existants, ont pris place les associations suivantes: Africajarc, les moulins du Quercy et l'association des murs en pierres sèches.

Au 2^{ème} étage dans la salle de réunion: La BD prend l'air, L'office de tourisme et Tourisme et culture. Il est à noter qu'une nouvelle association pourrait être accueillie dans cet espace mutualisé.

LA COMMUNE CANDIDATE POUR RECEVOIR UN « POINT-RELAIS SERVICES PUBLICS »

Une étude est actuellement en cours afin que Cajarc puisse être doté dans les mois à venir d'un « Point-relais Services publics » au sein même de la Mairie.

De quoi s'agit-il ?

Le département du Lot compte une population de 176041 habitants, le plaçant parmi les moins peuplés de France.

La faible densité de population (32 habitants/km²) de ce département rural est facteur d'isolement compte tenu d'un accès difficile aux différents services en faveur de la population (soins, éducation, culture ...).

Il s'agira en l'occurrence de créer des dispositifs mutualisés en mettant en place des « points visio-public » qui permettront aux usagers d'avoir des contacts télévisuels avec les agents des différents services dont : la CPAM, la CAF, la CRAM, Pôle Emploi, EDF, etc ..., sans avoir à se déplacer à Cahors ou à Figeac..

La commune s'est portée immédiatement candidate pour bénéficier d'un tel dispositif sur son territoire.

Une aide de l'Etat de 10 000 € sur 3 ans, soit 30 000 €, permettra d'aider au fonctionnement de ce dispositif.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

L'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales Cajarcoise

un geste de solidarité vers les plus démunis. Suite à l'organisation de la grande tombola de Noël, un chèque de 800 € a été remis aux Restos du Cœur. Un grand merci aux initiateurs et aux participants pour leur action.